



## LE PAILLAGE

### Qu'est-ce que le paillage ?

C'est l'action de recouvrir le sol d'un matériau protecteur, historiquement de la paille, d'où le nom de la pratique. En réalité de nombreux autres matériaux peuvent être utilisés pour pailler : écorce, broyat de branchages, de tailles de haies ou de feuilles mortes, tonte de pelouse... mais aussi des matériaux inorganiques comme le gravier ou même le plastique.

A l'état naturel, par exemple en forêt, on observe un paillage spontané : feuilles mortes et débris végétaux couvrent le sol d'une litière protectrice. C'est en fait le sol nu qui est une exception, plus vulnérable, et que l'on peut protéger en paillant son potager, son verger ou ses massifs de fleurs.

### Pourquoi pratiquer le paillage ?

Pailler son sol permet de recréer ses conditions de protection naturelles, et ainsi de :

- Réduire l'évaporation de l'eau en surface et donc les besoins en arrosage,
- Limiter la prolifération de mauvaises herbes, et donc le désherbage manuel ou chimique,
- Protéger les cultures contre les ravageurs en hébergeant leurs prédateurs,
- Isoler le sol du gel, mais aussi éviter le ruissellement lors de fortes pluies,
- Assouplir et fertiliser le sol grâce à la couche d'humus résultant de la dégradation du paillis,
- Apporter esthétique et propreté au jardin, en limitant la présence de terre sur les cultures,
- Eliminer ses déchets de jardin sans devoir se déplacer à la déchèterie.

Pailler, c'est donc le geste gagnant pour économiser à la fois du temps et de l'argent !

### Comment pailler ?

Pour trouver du paillis, plutôt que de me rendre en jardinerie, j'utilise ce que j'ai déjà à ma disposition : je broie mes petits branchages, tailles de haies et feuilles mortes directement avec ma tondeuse, ou je tonds ma pelouse sans ramasser l'herbe, que je laisse sécher au soleil quelques heures avant de la ramasser.

J'épands ensuite au pied de mes cultures une couche de paillis uniforme de 5-10 cm d'épaisseur. Je n'enfouis pas mon paillis : en plus d'être inutile, cette pratique est néfaste pour l'équilibre de mon sol.

Je respecte seulement deux précautions : je désherbe mon sol au préalable, car le paillage ne fera pas disparaître les mauvaises herbes existantes, et je préfère les végétaux secs à ceux trop humides, qui risqueraient d'attirer les limaces et de former une couche imperméable.

### Quand pailler ?

Mon sol peut être paillé en continu. Il est particulièrement intéressant d'insister en début de saison une fois les graines germées, en été pour limiter l'arrosage et à l'automne pour protéger le sol avant l'hiver. Je peux toutefois laisser mon sol à nu au début du printemps, pour lui permettre de se réchauffer.

Une fois mon sol paillé, il me suffit de rajouter du paillis de temps en temps. Selon le végétal utilisé, la dégradation sera plus ou moins rapide : l'herbe séchée se décomposera en quelques semaines seulement, alors qu'un broyat de branchages tiendra plusieurs mois. Je peux sans problème alterner différents types de paillis selon les végétaux à ma disposition.

MAISON DES SERVICES  
CHÂTEAU STANISLAS  
55200 COMMERCY

03 29 91 21 88  
03 29 91 18 85  
www.paysdecommercy.fr  
codecom.commercy@orange.fr